



# IZAR LOREA

**Euskal Herriko Laborantza Ganbararen aldizkaria,  
pour une agriculture paysanne et durable au Pays Basque**

[www.ehlgbai.org](http://www.ehlgbai.org)

**EDITO**



## **Diru publikoa herrialde baten onetan**

*2015-2020-eko diru laguntzen banaketa sistema agertzen ari da. Xehetasun guziak ez baldin baditugu oraino eskuratuak, bigarren zutabeko laguntzak (ICHN, garapen eta ingurumen arloa ...) Akitaniak ditu banatuko. Guretzat urrats ona lekuko berezitasunak kondutan hartzeko.*

*Diru publiko anitz eskuratzen du laborantxak, baina zer bete beharrentzat? Batzuen ahoan, laborantxak produktiboa eta konpetitiboa izan behar du. Guretzat aldiz, janari sanoaren egitea du lehen helburua, ahal bezainbat etxalde eta laborari bizi-araziz eta ahal bezain bat molde garbian ekoiztuz. Euskal Herriko Laborantza Ganbararentzat, horren gauzatzea ez da bakotxaren konpetizioa, baizik eta laborariak eskuz-esku eraman behar duten lana, kontsumitzaile eta*

*gizartearen onetan. Diru publikoa laborantza herrikoia zerbizuko ezarritik, balio erantsia garatzen ahal dela probatu du, bakotxaren produktibitate heina kolektiboa bilakaraziz, enplegua eta ekoizpenen aniztasuna segurtatuz. Sistema herrikoia eta iraunkorra du hobekienik justifikatuko eskuratzen dugun diru publikoa.*

## **Un PDR au service des trois performances**

Le prochain Programme de Développement Rural pour la période 2015-2020 est en cours de finalisation au niveau de la Région Aquitaine. Ce sont près de 595 millions d'€ qui seront distribués par la Région puisque celle-ci sera autorité de gestion pour ce nouveau programme.

Un peu moins de la moitié de l'enveloppe sera dédiée à l'ICHN (250 millions d'€) tandis que le reste financera toutes les actions de développement et de respect de l'environnement des secteurs agricole et forestier.

L'élaboration du nouveau PDR s'est faite dans la concertation, avec les acteurs locaux, et il était important pour nous, Euskal Herriko Laborantza Ganbara et nos structures partenaires, d'apporter nos contributions, surtout au niveau des règlements d'intervention qui précisent les conditions de recevabilité des différents dossiers (AREA-PMBE, mécanisation montagne, transformation à la ferme, agritourisme, etc.). Si les lignes directrices de ce plan étaient au départ les performances économiques et environnementales des exploitations agricoles, il était indispensable d'y associer également la performance sociale.

Le paysage agricole du Pays Basque est certainement très différent du reste de la région Aquitaine avec, entre autre, de nombreuses exploitations à taille modeste et un secteur de montagne très vivant. L'agriculture à taille humaine qui y est pratiquée est celle qui installe le plus de jeunes, qui crée de la valeur-ajoutée au travers des démarches collectives et des signes officiels de qualité et qui crée de l'emploi direct et indirect. En d'autres termes, cette agriculture rend notre territoire attractif.

A la réunion du 5 mars dernier, en présence des représentants de la Région (élus et techniciens), ce sont ces atouts que l'on a mis en avant pour que les financements FEADER soient accessibles à un maximum d'exploitations tout en contribuant au développement d'une agriculture paysanne capable d'assurer les performances économiques, sociales et environnementales nécessaires à la survie des territoires ruraux d'Aquitaine.

Beñat Molimos

### **Izar Lorea**

Directeur de la publication : Maryse Cachenaute  
Rédaction : Euskal Herriko Laborantza Ganbara  
64220 Ainhice-Mongelos  
laborantza.ganbara@ehlgbai.org  
www.ehlgbai.org  
Tél. : 05 59 37 18 82  
Fax : 05 59 37 32 69  
ISSN 2116-5815  
Impression : Arizmendi - D. Garazi



# Aides PAC : Quels changements en 2014 ?

## Les aides directes du 1er pilier (DPU, PMTVA, aide ovine...)

2014 sera l'année de transition avant l'entrée en vigueur de la nouvelle PAC le 1er janvier 2015. Elle sera une copie conforme de l'année 2013 pour certaines mesures, mais verra les aides du 1er pilier diminuer de 11% par rapport à l'année 2013 suite à la baisse du budget, la convergence externe entre États membres et la modulation appliquée en amont. De plus, un transfert de 3% des aides du 1er vers le 2nd pilier sera effectué.

Les bénéficiaires de moins de 5000 € d'aides du 1er pilier seront les plus affectés car ils étaient, jusqu'à présent, exemptés de modulation et seront touchés par le transfert des aides entre piliers. Il a été annoncé que cela pourrait représenter une baisse de 17% des aides pour les bénéficiaires de moins de 5000 € d'aides du 1er pilier. Les portefeuilles 2014 seront communiqués aux agriculteurs mi-avril (avec le code télépac 2014).

### DPU

Les DPU seront soumis à un prélèvement linéaire de l'ordre de 20 % sur leur valeur faciale (11 % + 3 % + 7,5 %). L'impact pratique de ces prélèvements sera différent en fonction des montants des portefeuilles (<5000 € réduction du paiement d'environ 17 %, >5000 € réduction du paiement d'environ 10%).

La gestion des transferts est perturbée par la modification de la valeur faciale des DPU 2014. Les formulaires 2014 ne sont pas encore disponibles. Toutefois, il est possible d'effectuer les transferts sur les modèles 2013 moyennant de respecter quelques précautions, notamment sur la valeur des DPU.

### PMTVA

Actuellement, les vaches allaitantes reçoivent la prime au maintien des troupeaux de ruminants (PMTVA) s'élevant

à 150 € / UGB, à laquelle s'ajoute la PNSVA s'élevant à 50 € / UGB (<40 UGB) puis 25,85 € / UGB.

L'aide à la vache allaitante pourrait être partiellement compensée (mais sans modulation sur les montants ci-dessous) :

- 178 € sur les 40 premières vaches (au lieu de 200 € aujourd'hui) ;
- 155 € sur les suivantes (au lieu de 175,85 € aujourd'hui).

### Actualisation des surfaces primables

Suite à des pénalités, la France fera une actualisation des photos PAC pour éviter que des surfaces non admissibles soient déclarées dans la PAC. Cela conduira inévitablement à des réductions de surface chez certains et souvent à des contrôles sur le terrain en cours d'année.

Les paysans risquent de se voir appliquer de lourdes pénalités s'ils déclarent des surfaces que les contrôleurs considéreront comme non admissibles (embroussaillées, avec mares, bâtiments, etc.). Ils devraient eux-mêmes retirer leurs surfaces « tendancieuses » de leur déclaration PAC alors qu'il leur avait été demandé de déclarer toutes leurs surfaces il y a quelques années. Les paysans, ayant des parcours et/ou des bocages pourraient se retrouver avec moins de surface et ne pas pouvoir activer tous leurs DPU (auquel avaient été intégrés les aides couplées) ou risqueraient une grosse pénalité.

La conditionnalité des aides va également être renforcée et les taux des pénalités seront très certainement augmentés.

Euskal Herriko Laborantza Ganbara tient des permanences pour les dossiers PAC 2014 : voir agenda page 4.

## Les dispositifs du développement rural du 2nd pilier (PHAE, ICHN...)

2014 est une année de transition avec notamment deux aspects importants :

- Les régions deviennent autorités de gestion du Feader. Elles décident comment attribuer l'aide du Feader en réponse aux demandes de subventions déposées par les agriculteurs.
- Les aides sont versées en consommant une enveloppe Feader pluriannuelle 2014-2020.

La **PHAE** est reconduite à l'identique en 2014. Les agriculteurs qui ont souscrit un engagement entre 2007 et 2009 peuvent proroger leur engagement pour 1 an, tout en respectant le taux maximum de chargement de 1,4 € UGB/ha. La PHAE disparaît en 2015.

L'**ICHN** sera revalorisé de 15% dès cette année. Le plafond à 50 hectares et la majoration sur les 25 premiers hectares sont maintenus.

# Une nouvelle campagne MAEt !

Comme l'an dernier, des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées sont proposées sur les massifs de l'Artzamendi-Mondarrain et La Rhune-Xoldokogaina, dans le cadre du programme Natura 2000. Les montants des aides restent inchangés (cf. Izar Lorea n°53). Euskal Herriko Laborantza Ganbara accompagne les paysans et communes qui souhaitent mettre en place ces mesures. Ils doivent se manifester **avant le 15 mai 2014** (déclaration PAC).

Concernant les prairies permanentes et forêts de bords de Nive (parcelles situées à moins de 200 m des cours d'eau du bassin versant), les paysans intéressés peuvent s'adresser au chargé de Mission Natura 2000 du syndicat mixte du bassin versant de la Nive, **avant le 15 mai 2014**.

Contact :  
Jérémie Coinon 05 59 93 95 40



Contact : Fanny Dalla-Betta 05 59 37 53 73/06 89 72 54 14

# Un accueil favorable réservé à la viande bovine du Pays Basque

*Duela 6 hilabete HERRIKO HARAGIAREN abiatze ofizialaren ondotik, hogoi bat banatzaile kondatzen ditugu jada (haretegi, super eta hipermerkatu, jatetxe, ikastetxetako sukaldaritza kolektibo) Euskal Herrian eta Landesetan. 20 tona haragi saldu dira lehen 3 hilabetetan, urte undarreko helburua 200 tonetara heltzea delarik.*

« Maintenant que le produit est sur les rails, la marque HERRIKO doit franchir un nouveau cap en terme de notoriété et de volumes, ce qui permettra ainsi à moyen terme de garantir des débouchés aux éleveurs locaux » commente Peio Quihillalt, président de l'association Herriko Haragia.

Cette démarche qui réunit éleveurs et abatteurs, permet de valoriser des animaux de race à viande **nés, élevés, engraisés et abattus** au Pays Basque (filiale encadrée par l'Interprofession bovine et contrôlée par un organisme de contrôle externe). Dans ce territoire où l'élevage représente la première production, l'objectif affiché est de créer de la valeur ajoutée et de relocaliser l'économie, en incitant les



éleveurs à engraisser leurs animaux via une plus-value de 30 centimes d'€ par kilo carcasse et en faisant travailler les entreprises d'abattage et de découpe du territoire.

Pour les opérateurs engagés dans la filière, les premiers mois de fonctionnement sont encourageants : « Les gens apprécient d'avoir de la viande locale, tracée de l'agriculteur jusqu'au rayon » précise le boucher de la Boucherie des Allées Pascal Massonde à Cambo. Dans les prochains mois, la concrétisation des partenariats avec plusieurs points de vente permettront d'avoir une bonne résonance, notamment sur l'agglomération du BAB.

Cette démarche collective qui rassemble aujourd'hui 300 éleveurs (parmi lesquels des adhérents des Coopératives Axuria et Lur Berri, et des éleveurs indépendants) sera donc amenée à se développer.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association Herriko Haragia si cette démarche vous intéresse.

Contact : Lucie Marcillac 05 59 37 18 82

## LAGUNAK : le service de remplacement en Pays Basque



*LAGUNAK elkarteak Euskal Herriko laborantza-ordezkatze zerbitzua da, laborari bolondresak kudeatzen dutena. Elkarrekin eskaintzen duen zerbitzua izigarri baliosa da. Zerbitzu bikoitza segurtatzen du : alde batetik, laborariaren ordezkatzea segurtatzen du, bere etxaldek faltatzen bada edo eguneroko lanak ez baditu segurtatzen ahal. Bestalde, enplegua sortzen du eta laborantzan arizan nahi duen nahiantari formatzeko parada emaiten dio.*

Le service de remplacement permet à tout paysan adhérent à une association locale (ainsi qu'aux membres non salariés de sa famille travaillant sur la ferme) de se faire remplacer pour l'un des motifs de remplacement suivants : congés, accident, maladie, décès, maternité, paternité, responsabilités professionnelles, formation... L'adhérent à une association locale devient automatiquement adhérent du service de remplacement LAGUNAK, qui gère les aides financières.

Depuis 2014, le CASDAR finance la participation à des réunions techniques, d'informations, de formations en lien avec des projets de développement agricole et sur des thèmes très divers : moindre utilisation d'intrants, couverts végétaux, qualité de l'eau, fertilisation, Certiphyto, question de l'énergie, Natura 2000, séchage en grange, productions de qualité, installation, transmission, agri-tourisme, circuits courts, valorisation des produits etc... Concrètement, la participation à une journée de formation ou journée technique ouvre le droit à une aide de 8,75 € / heure (pour un coût total de remplacement de 15,80 € / heure).

Pour cela, Euskal Herriko Laborantza Ganbara peut fournir des attestations de présence.

Les associations locales		
Cantons	Association	Contacts
Donapaleu	AMIKUZE	HOURQUEBIE Xavier 05 59 65 91 04 BELLEAU Jean Marc 06 82 89 37 96
Xiberua	ALGAR ETXIKI	DOMECQ Laurence 05 59 28 59 96
Iholdi	ELGAR LAGUNT	MAITIA Felipe 06 84 39 73 44
Garazi, Baigorri	SUSTENGU	BISCAICHIPY Bernadette 05 59 37 34 93
Ezpeleta, Kosta	ORDAINTZA	MASSONDE Emilie 05 59 42 08 31
Bastida, Hazparne	SOS LABORARI	LARRE Gérard 06 72 27 19 37

Ce droit à l'aide au remplacement est à utiliser dans les 3 mois suivant la date de la formation ou journée technique.

D'autre part, un crédit d'impôt formation peut être obtenu par tout chef d'entreprise au régime du bénéficiaire réel lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle. Cela concerne les exploitants individuels, gérants, présidents, administrateurs... Le montant du crédit d'impôts est égal au total des heures de formation de l'année civile multiplié par le taux horaire du SMIC (maximum de 40 heures/an et par société). Les membres d'un GAEC bénéficient chacun d'un crédit de 40 heures.

## ► **Dossiers PAC 2014**

Les techniciens de Euskal Herriko Laborantza Ganbara vous accompagneront pour le remplissage de votre dossier PAC 2014 **sur rendez-vous, tous les jours**, à Ainhice Mongelos (au 05 59 37 18 82) ou en vous rendant à une des **permanences délocalisées** (sans rendez-vous) :

	<b>Maiatzaren 5a, astelehena Lundi 5 mai 2014</b>		<b>Maiatzaren 6a, asteartea Mardi 6 mai 2014</b>
Goiza 9.00/12.30 Matin 9h/12h30	Maule, zerbitzu gunea Mauléon, Centre multi services	Senpere, Herriko etxean St Pée Sr Nivelle, Mairie	Urruña, Herriko etxean Urrugne, Mairie
Arratsaldea 13.30/17.00 Après-midi 13h30/17h	Atharratze, zerbitzu gunea Tardets, Centre multi services	Sara, Herriko etxean Sare, Mairie	Donapaleu, Zerbitzuen etxea St Palais, Maison des services publics

La prestation sera facturée au temps passé et sur la base de 40 € HT/heure (forfait de 20 € HT pour la première ½ heure puis 10 € HT par ¼ d'heure supplémentaire).

**D'ici 2016, le «zéro papier» sera appliqué pour le dépôt des déclaration PAC et les paysans devront par conséquent établir leur dossier via le Télépac. Il est important que dès cette année, ou au plus tard en 2015, vous passiez à une déclaration informatique. Aussi, faites vous connaître dès que possible auprès de l'AFOG et/ou Euskal Herriko Laborantza Ganbara pour vous former au Télépac. Inscription au 05 59 37 18 82 avant le 14 avril 2014.**

## ► **Diagnostic pastoral de Cize : RESTITUTION**

Après deux années de travail, le Diagnostic Pastoral du territoire indivis de Cize touche à sa fin. Les réunions publiques de rendus sont programmées par secteur pastoral :

- **le lundi 7 avril 2014** à 20h30, à **Lekumberrî** (mairie)
- **le mardi 8 avril 2014** à 20h30, à **Ezterenzubi** (auberge Etchegoien)
- **le mercredi 9 avril 2014** à 20h30, à **Uharte Garazi** (mairie)



## ► **Projection de films réalisés par les BTS ACSE de l'Institut Jean Errecart**

En collaboration avec Euskal Herriko Laborantza Ganbara, les étudiants de BTS ACSE de l'Institut Jean Errecart de Saint Palais ont réalisé, dans le cadre de leur formation, 4 films documentaires ou des outils de communication traitants des projets concernant Natura 2000, la coopérative Nouste Ekilili (huile alimentaire) et les associations Herriko Haragia, Herriko Ogia, Accueil Paysan.

La projection des films et la présentation d'outils de communication (logo, étiquette, dépliant) aura lieu le **mardi 6 mai 2014** de 14h à 16h, au cinéma Saint Louis de Saint Palais.

## ► **LURRAMA 2014 - data aldaketa**

**14, 15 et 16 novembre 2014**

Lurramak bere saloinaren datak **2014eko azaroaren 14, 15 eta 16era** gibelatzea erabaki du.

Elkartearen Administrazio Kontseiluak arrazoin praktikoak emaiten ditu :

- **Manifestaldi, besta eta azoken egutegia jada bete bete da 2014eko buruila eta urriko hilabeteetan, eta ber publikoa, laguntzaileak edo laborariak hunkitzen dituzte, besteak beste : Black&Bask, Blonde d'Aquitaine lehiaketa nazionala, Aldudeko feria, ELBren pesta, Ezpeletako biperraren pesta, Alternatiba, ...**

- **Aurten, Irati gela ez da libre izanen azaroaren lehen asteburuan (Lurramaren lehen edizioa Miarritzen iragan zen 2011-ko azaroaren 4, Seta 6-ean).**

Lurramak bere sensibilizazio helburuekin segitzen du. Hiritiar publikoa hunkitzeko xedea du egunean zehar. Bestalde, Lurramak eskolekin ausarki lan egiteko xedea du beti, azokaren lehen egunean, ostiralean.

**LURRAMA** La Jemie  
Pays Basque

## **EHLG doit vivre ! EHLGk bizi behar du ! BON DE SOUTIEN / SUSTENGU BONOIA**

Nom / Deitura : ..... Prénom / Izena : .....

Rés. Bât. / Egoitza : .....

N° rue / Karrika Zenbakia : .....

Tel. .... E-Mail : .....

Je fais un don de ..... € emaiten ditut (txekez/par chèque à l'ordre de Euskal Herriko Laborantza Ganbara)

Je souhaite que l'on me contacte afin de mettre en place ensemble un virement bancaire

Nahi nuke harremanetan jar gaitezen banku biramendu baten bideratzeko

Bon à renvoyer / Bonoa itzuli honara : Euskal Herriko Laborantza Ganbara / 64220 Ainiza Monjolose

**Important** : si vous êtes imposable, vous pouvez déduire 66 % de votre don : pour 100 € donnés, cela ne vous coûte que 34 € après déduction fiscale.

**Garrantzizua** : zerga ordainle bazara, zure emaitzatik % 66a ken dezakezu : 100 €-ko emaitza egitean, 34 € baizik ez zaizu gosta zerga kenketa egin ondoan